

Taxe d'accise—Loi

CONTRE

Messieurs

Allmand	Frith	McCurdy
Althouse	Fulton	Mitchell (M ^{me})
Angus	Garneau	Murphy
Baker	Gauthier	Nicholson (M ^{lle})
Blaikie	Gray	(Trinity)
Boudria	(Windsor-Ouest)	Nunziata
Broadbent	Guilbault	Nystrom
Caccia	(Saint-Jacques)	Orlikow
Cassidy	Jewett (M ^{me})	Ouellet
Copps (M ^{lle})	Johnston	Penner
Deans	(Saint-Henri-Westmount)	Pépin (M ^{me})
de Cornille	Kaplan	Prud'homme
Dingwall	Keeper	Riis
Epp	Lapierre	Robichaud
(Thunder Bay-Nipigon)	MacLellan	Skelly
Finestone	Malépart	Waddell—44.
(M ^{me})	Marchi	

● (1050)

M. le Président: Je déclare la motion adoptée.

M. Hnatyshyn: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je voudrais annoncer que lorsque la Chambre reprendra normalement ses travaux, à 11 heures ce matin, nous nous proposons d'appeler la motion tendant à la deuxième lecture du projet de loi qui modifie le Code criminel. Si cette mesure était adoptée, nous passerions ensuite au projet de loi sur la monnaie qui devrait subir la première lecture plus tard dans la journée. Le projet de loi sur le pouvoir d'emprunt viendrait en troisième position.

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, puis-je poser une question au leader du gouvernement? Premièrement, le gouvernement est-il disposé à scinder le projet de loi modifiant le Code criminel afin que les dispositions relatives à la conduite d'un véhicule en état d'ébriété puissent être adoptées, sur-le-champ peut-être? C'est une question que je pose. Deuxièmement, quand aurais-je la réponse à la requête très raisonnable que notre chef a faite à la Chambre hier pour qu'ait lieu un débat spécial sur la protection de nos programmes sociaux, avant le congé de Noël?

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président . . .

M. le Président: J'éprouve une certaine difficulté étant donné qu'il est passé 18 heures de la présente journée parle-

mentaire. A mon avis, on pourrait discuter de ces questions à l'extérieur de la Chambre en tenant compte du contexte.

Des voix: Non.

M. le Président: Si les députés consentent à l'unanimité à discuter de cette question, nous allons nous créer un problème. Le leader du gouvernement à la Chambre a la parole pour une brève intervention.

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, il me suffira de dire qu'évidemment, nous sommes prêts à nous entendre au sujet des modifications au Code criminel, pourvu qu'il y ait un consensus. Comme le leader parlementaire de l'opposition le sait, j'ai eu des entretiens avec les deux partis de l'opposition. Jusqu'à maintenant, il n'a pas été possible d'en arriver à un consensus. J'en conclus toutefois qu'il remet la question sur le tapis.

Pour ce qui est du deuxième point qu'il a soulevé, il va falloir qu'il choisisse, monsieur le Président. S'il veut aborder les questions aux réunions des leaders parlementaires pour venir ensuite exiger une réponse ici même à la Chambre des communes, et négocier en public, il va falloir qu'il décide comment, au nom de son parti, s'il en est bien le porte-parole, il entend mener les négociations au sujet des travaux de la Chambre. Je veux bien me conformer à la tradition et continuer de négocier dans un esprit de bonne entente avec le leader de l'opposition aux réunions des leaders parlementaires, mais je ne vais pas me laisser entraîner à négocier ici publiquement une question qu'il a lui-même abordée en privé.

M. le Président: Le Règlement m'oblige à déclarer qu'il est passé 18 heures. Le député de Hamilton Mountain (M. Deans) a la parole au sujet du même rappel au Règlement.

M. Deans: Monsieur le Président, je ne vois pas ce que ces échanges peuvent donner. Je voudrais inviter mes collègues à venir me retrouver. Peut-être pourrions-nous discuter de ces questions.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Comme il est passé 18 heures, la Chambre s'ajourne à 11 heures aujourd'hui.

(La séance est levée à 10 h 54.)